PV réunion #23 le 10 décembre 2025

Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

Membres	Rôle	GT	
Le Goff Guillaume	Coordinateur POLLEC		Présent
Luc Della Faille	Echevin de l'énergie et de l'environnement		Présent
Mélanie de Posch	Conseillère énergie		Excusée
Marie Lacroix	Citoyenne	GT1C, 4	Excusée
Marc-Antoine Nobels	Entreprise	GT3,6	Excusée
Christian Leroy	Citoyen	GT6	Présent
Jean De Greef	Citoyen		Présent
Nadine Leblanc	Citoyen	GT1C, GT6 et CCATM	Présente
Philippe Janssens	Citoyen	GT6	Présent
Etienne Della Faille	Citoyen	GT3, 5	Excusé
Claude Cuvelier	Citoyen	GT3, 6	Excusé
Philippe Degavre	Citoyen	GT1C	Présent
Patrick Lambert	Citoyen		Excusé
Luc Mertens	Citoyen		Excusé

Ordre du jour

1. **E-Lumin**
2. **Création d'une communauté d'énergie ?**
3. **Réno BW**
4. **Les apéros climats : ciné débat agriculture**
5. **Distributeur de produit locaux**
6. **Plantation de haies**
7. **Actions zéro déchets**
8. **Avenir de Chaumont Climat**

1. E-Lumin

Pour rappel, le projet E-Lumin (optimisation de l'éclairage public sur notre commune), en est actuellement à la période test d'extinction de la phase 3 (Corroy, Vieusart, Longueville). Nous allons bientôt commencer la consultation citoyenne qui se fera en 2 étapes :

Un questionnaire en ligne sera diffusé début janvier 2026 afin de recueillir l'avis des habitants sur l'éclairage public. Le formulaire est encore en cours de fabrication (lien ci-dessous). Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à me les transmettre.

https://framaforms.org/consultation-citoyenne-e-lumin-1761810032

Une réunion citoyenne est prévue en mars, en présence de différents acteurs (ORES, Natagora, police).

La mise en place d'une phase test d'extinction lors de la troisième phase du projet E-Lumin, avait pour but de mettre les habitants en situation d'obscurité pour qu'ils se rendent compte des avantages et des inconvénients de la suppression de luminaires. Nous espérions ainsi réduire le nombre de gens mécontents… Ce qui n'a pas vraiment été le cas.

Si on considere en plus que la mise en place de cette phase test représente un certain coût, et qu'elle prend pas mal de temps sur le planning, il a été décidé de ne plus faire de période test pour les 2 dernières phases d'E-Lumin. Une nouvelle procédure est proposée pour les phases 4 et 5 :

- Une analyse des luminaires par le coordinateur POLLEC et la CCATM,

- En parallèle, une réunion citoyenne d'information sera organisée pour présenter à la population le projet E-Lumin, ainsi que le projet de suppression/conversion au led des luminaires.
- Une consultation citoyenne via questionnaire, sera organisée pour que les habitants concernés puissent donner leur avis sur le projet de suppression/conversion.
- Une réunion citoyenne pour présenter le plan de suppression ou de conversion de l'éclairage final.

Pour la phase 4 du projet, la CCATM en est actuellement à constituer des groupes de travail par rue pour ensuite aller analyser sur le terrain.

2. Création d'une communauté d'énergie ?

Une communauté d'énergie est un groupe de personnes ou d'organisations locales (citoyens, commune, écoles, entreprises…) qui mutualisent la production, la consommation et le partage de l'énergie.

L'objectif principal n'est pas de faire du profit, mais de réduire les coûts, de diminuer l'impact climatique, de gagner en autonomie énergétique et de faire bénéficier le territoire des retombées locales de l'énergie produite.

Concrètement, par exemple, l'électricité produite sur le toit d'une école peut être partagée avec des habitants ou des bâtiments communaux voisins, dans un cadre légal et organisé collectivement.

Plusieurs pistes de développement ont été présentées :

- Un citoyen de la commune (quartier de la papeterie) est intéressé à monter ce type de communauté dans notre commue. Une réunion est prévue prochainement afin de voir comment le projet pourrait être lancer.
- Un échange avec la commune de Lasne a également eu lieu pour nous expliquer comment ils ont monté leur communauté d'énergie :
    - Mise en place d'un marché public remporté par la société Helios. Cette société s'occupe de l'organisation des réunions d'information, de la gestion de l'ASBL, de l'envoie des factures
    - La commune s'occupe du recrutement des participants et de la communication autour du projet

Selon l'agent qui s'occupe de ce projet à Lasne, ce n'est pas un projet très compliqué à réaliser mais qui est surtout très chronophage. Pour l'instant tant que nous sommes encore dans le système des compteurs qui tournent à l'envers il n'y a pas beaucoup de gens qui peuvent être intéressé à intégrer ce genre de communauté mais cela changera en 2030 quand les compteurs ne pourront plus tourner à l'envers. Il serait donc

intéressant que la commune de Chaumont Gistoux ait une CER avant cette date afin que les tous les citoyens puissent profiter de ce système.

Une présentation au COPIL sera organisée avec le citoyen volontaire si les échanges avec ce dernier sont fructueux.

3. Réno BW

Pour rappel, une plateforme de rénovation énergétique est un service d'accompagnement qui aide les citoyens à rénover leur logement pour consommer moins d'énergie, de manière simple et structurée. Elle accompagne le propriétaire à chaque étape du projet, depuis le diagnostic du bâtiment jusqu'au suivi des travaux. Elle peut notamment aider à comprendre les priorités de rénovation, à estimer les coûts, à identifier des entrepreneurs fiables, à mobiliser les primes et à coordonner le chantier.

L'objectif est de lever les freins à la rénovation (complexité technique, administrative ou financière), d'améliorer le confort des logements, de réduire les factures d'énergie et de diminuer l'empreinte carbone du bâti.

Le 19/6 dernier, le conseil communal a validé la participation de Chaumont-Gistoux à la plateforme de rénovation énergétique « Réno BW », et le 27/11 avait lieu la réunion de lancement.

Deux formules seront proposées aux citoyens :

- Pack 1 : diagnostic, audit et estimation des coûts (50 €),
- Pack 2 : accompagnement complet incluant entrepreneurs, financement et suivi de chantier (200 €).

Le service vise 970 accompagnements et 300 chantiers, avec un lancement prévu en janvier 2026 et un déploiement progressif par zone pour éviter que la plateforme soit surchargée dès le début (une réunion doit encore avoir lieu pour déterminer quelle ville sera dans quelle zone).

Le rôle de la commune se limitera à la communication vers les habitants (séances d'information, article sur les différents canaux).

4. Les apéros climats : ciné débat agriculture

Le COPIL a également échangé sur l'organisation d'un ciné-débat ou d'un apéro climat consacré aux enjeux agricoles.

Plusieurs thématiques ont été évoquées : ruissellement et inondations, pesticides, agroécologie, plantation de haies, témoignages d'agriculteurs. Philippe Janssens souligne que le sujet sur les pesticides est à double tranchant et qu'il faut que le sujet choisît soit rassembleur pour ne pas opposer les gens en fonctions de leur pratique agricole (bio vs Intégré), et qu'il serait intéressant d'avoir des témoignages d'agriculteurs afin qu'ils puissent expliquer comment ils en sont arrivés à exploiter leur ferme de telle ou telle manière.

Guillaume va envoyer les bandes annonces des documentaires qu'il a repérés pour que nous puissions décider ensemble du sujet le plus intéressant.

Le format reste à définir, notamment en ce qui concerne la participation de spécialistes, d'agriculteurs ou d'acteurs locaux.

5. Distributeurs de produits locaux

Dans la continuité des actions déjà menées (annuaire des producteurs locaux, panneaux de signalisation), la commune travaille sur la mise en place d'un ou plusieurs distributeurs de produits locaux.

L'objectif est d'encourager les circuits courts et ainsi soutenir l'agriculture locale et les producteurs locaux.

Philippe Janssens Souligne qu'ils en ont déjà installé un dans sa ferme et que bien que le coût soit important, le système marche bien et attire une clientèle différente du magasin.

6. Prime pour la plantation de haies

La commune de Walhain et M. Brion qui est agriculteur sur la commune et qui possède une parcelle à cheval sur Walhain et Chaumont-Gistoux, sont venus vers notre administration afin de présenter leur projet de haie.

La commune de Walhain a déjà mis en place un partenariat avec la société phytec afin de repérer les endroits de leur territoire où il serait intéressant de planter une haie (biologique, inondation, ruissellement) et ensuite de rentrer en contact avec les agriculteurs concernés afin de planter et entretenir une haie.

La commune de Chaumont Gistoux a décidé à l'instar de la commune de Walhain de financer entièrement la plantation de la partie de la haie se trouvant sur son territoire ainsi que son entretien pendant 15 ans.

Suite à ce projet de haie, la commune de Chaumont Gistoux a décidé de mettre en place un partenariat similaire à celui de la commune de Walhain et la mise en place d'une prime finançant l'intégralité de la plantation et l'entretien de haies à destination des agriculteurs afin de stimuler la plantation de haies sur leur parcelle. Cette prime sera faite à partir du subside ligneux indigènes de la région Wallonne. Cette enveloppe contient la somme de 22 000€ ce qui permettra de construire environs 2km de haie.

Philippe Janssens souligne qu'il est important de ne pas imposer de haie à un agriculteur pour que celle-ci perdure dans le temps. Guillaume précise donc que le projet de haie se fera sur base du volontariat des agriculteurs qui participeront à la création de la haie en choisissant les essences plantées ainsi que la quantité de plants.

7. Actions zéro déchets

Petit retour concernant l'atelier de décorations de Noël zéro déchet organisé par Marie Lacroix :

- Points positifs : forte participation (environ 30 personnes) et ambiance conviviale,
- Points négatifs : activité chronophage et dégradation du matériel.

Cette édition bien que fructueuse sera donc probablement la dernière pour Marie

Toujours dans cette thématique : suite au subside de la région Wallonne « démarche zéro déchet » obtenu par la commune, il est proposé de mettre en place un comité de suivi chargé de discuter et d'évaluer les actions à mener. Les personnes intéressées peuvent revenir vers moi.

8. Avenir de Chaumont Climat

La réunion s'est conclue par une réflexion sur l'avenir du PAEDC. La convention POLLEC arrive à échéance en mars 2026, mais :

- Certaines actions se poursuivront via l'INBW. La commune a en effet adhéré au package « Ecosystem, qui comprend la coordination du PAEDC, communication vers les citoyens, mise en œuvre de projets énergie-climat et évaluation de leur impact.
- L'engagement d'un coordinateur de la transition écologique est également à l'ordre du jour afin de mettre en place et gérer des projets locaux de transitions énergétique.
- Chaumont Climat aura donc encore toute sa place en tant qu'organe de consultation citoyenne pour tous ces futurs projets.